UCLouvain

lned1303

2026

Academisch schrijven en spreken in het Nederlands

3.00 crédits	15.0 h + 30.0 h	Q2

Enseignants	Sergier Matthieu ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	1. Développement quantitatif et qualitatif du langage académique néerlandais. 2. Amélioration du savoir-faire écrit (style et registre académique spécifique de l'écrit formel académique en néerlandais). 3. Amélioration du savoir-faire oral (style et registre académique spécifique des présentations orales en contexte formel académique en néerlandais).
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** Démontrer une maîtrise du langage académique en néerlandais oral et écrit de niveau C1 du Cadre européen commun de référence (CECR).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation prend la forme d'un examen écrit individuel. L'examen peut comporter les composantes suivantes : 1. **Un exercice de réécriture** visant à transformer un texte non académique ou insuffisamment académique en un texte conforme aux normes du style scientifique ; 2. **La rédaction d'un texte académique** permettant d'évaluer la maîtrise de la structure textuelle, du registre, de l'argumentation et de la langue ; 3. **Une évaluation critique de sources bibliographiques** , portant sur la capacité à analyser, comparer et mobiliser des références scientifiques de manière pertinente. Les critères d'évaluation portent notamment sur : · la correction linguistique ; · la richesse du vocabulaire académique ; · la cohérence et la structuration du texte ; · la qualité de l'argumentation ; · l'intégration pertinente des sources ; · le respect des conventions académiques ; · la capacité de réflexion critique.
Méthodes d'enseignement	Le cours combine des apports théoriques et des activités pratiques. L'enseignement repose sur une pédagogie active dans laquelle les étudiants sont amenés à mettre en pratique les notions étudiées. Une importance particulière est accordée à l'écriture et la réécriture de textes et à l'amélioration progressive des productions écrites. Les étudiants sont encouragés à développer une attitude réflexive vis-à-vis de leurs propres pratiques rédactionnelles et à intégrer les remarques formulées lors des séances de correction. La participation active aux cours constitue un élément essentiel du dispositif pédagogique. Elle est attendue tant lors des activités pratiques que lors des discussions théoriques.
Contenu	L'enseignement porte sur les spécificités du discours académique néerlandais et sur les conventions qui régissent la communication scientifique. Une attention particulière est accordée à l'acquisition d'un registre formel et argumentatif adapté aux exigences de la recherche à l'université ainsi qu'au développement des compétences nécessaires à la rédaction et à la communication orale de travaux scientifiques en langue néerlandaise. Les principales thématiques abordées sont les suivantes : · les caractéristiques du néerlandais académique ; · les principes de cohérence, de cohésion et d'argumentation ; · l'enrichissement du vocabulaire académique et disciplinaire ; · l'analyse critique de la littérature scientifique ; · la rédaction d'un texte académique structuré conformément aux conventions scientifiques en vigueur ; · les techniques de présentation orale en contexte académique. Une partie du cours est également consacrée aux défis que pose l'essor de l'intelligence artificielle générative dans le contexte universitaire. Les étudiants sont amenés à réfléchir à l'utilisation responsable, critique et éthique des outils d'intelligence artificielle générative, conformément aux directives en vigueur au sein de l'université. Ce cours s'inscrit dans le prolongement de l'unité d'enseignement ELAL1399.
Ressources en ligne	Taaladvies.net

	https://ana.uclouvain.be/ https://onzetaal.nl https://e-ans.ivdnt.org/
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	3		
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	3		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		